L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
NO. 61 RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :
ABONNEMENT.

Douze planches par an, posé la feuille, payable d'avance pour l'année : des planches pour la feuille détachée pour la campagne et publicité (trois fois par semaine), payables d'avance. Toute annonce, pour quelque nombre de fois qu'il paraîtra, payée à raison de dix cents la ligne de la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué aussiqu'il n'ait complète arriéré ne soient payés. Les abonnements qui ne seront pas renouvelés seront considérés comme devant continuer. Les abonnements de campagne ne devront pas être moins de DIX dollars pour une nouvelle année. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail 50 dollars. Les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 100. Les agents pour navires faisant bateaux à vapeur, ou tout autre genre de commerce faisant la commission, 200. Ces abonnements ne peuvent à l'année et d'avance.

Les prix des deux numéros qui avait été limités à un carré chaque long et trois fois par semaine.

Les Annonces des ventes, et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, marchés, les avis ordinaires adressés aux passagers, les annonces de bienfaisance &c. &c. devront payer autant que les annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 81 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront double de la taxe des annonces, ou ordinaires d'avance.

Les Annonces qui seriront de la ligne ordinaire des affaires d'un absent à l'année, outre une vente à l'encan par autorité de justice, vente d'un placement et habitations, vendeurs et autres, saisissant à payer en égards &c. &c., les aurait portées en compte séparé mensuel et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne seront pas la durée de l'intention seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucun Abonné de publié à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il paiten répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de leur salle ordinaire, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, sans rapport double de prix ordinaire.

POÊLES.—POÊLES.—S. Lorle & Co., No 8, Front Levee, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à chaudron, de Spear, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Rotisseurs, à charbon, de Philadelphie; poêles à Journaux, dans 3 tailles; poêles de voyage et de campagne; poêles à ravitrer à steamboats aussi, des tuyaux de poêles, que l'on pourra sorte demande. 25 dec—6

MAGASIN ASSORTI DE GRAINES POTAGERES et à fleurs de toutes espèces, plantes arbustes et arbres fruitiers, arrivant de France par le navire Marsuers, capt. Myer.—Plantes et arbustes d'Ahlia, Camellia des plus belles qualités; Dahlias; Rhododendron; Metrosideros; Chevrefeuille; Arbustes; Jasmins; Lilas; Oignons de fleurs de 15 espèces; Renoncules; Anémones variées; Fruits Vignes Muscats; Chasselas de Fontainebleau; Pêchers; Abricotiers; Cerisiers; Prunier reine-Claude; Pommiers et Poiriers de bonne espèce.—A bon compte, un assortiment d'arrosoirs en cuivre et en fer blanc; Pompes pour vins; Cloches en verre pour couvrir les plantes; le tout garanti de bonnes qualité. Rue et promenade des Bons-Enfants, entre rue Poète et Espagne, faubourg Franchin, en face le No. 263.
18 fev—8 NICHOLAS JOLLY & Co.

A VENDRE, en gros, ou bien convenables aux Acheteurs, arrivé au No. 38, Velle Levée, du navire Bienville et de la Louisane, un assortiment quelconque de hardes de guilt pour printemps et été, manufacturées par Marsin, Mathers & co de Baltimore, des meilleures marchandises anglaises et des plus nouveaux patrons. Une grande partie de ces articles a été expressément pour la commission et ne peut être vendu ailleurs. Les matériaux ayant été importés directement par les propriétaires, les prix en seront très bas pour du comptant, ou de bons cautions, ou en échange pour du coton ou du sucre de la Nlle, Orléans en payant une prime.—Aussi pour être prêt pour expédition, 2 caisses lyonnaises imprimées, 2 caisses soie crénée.
19 jan—ij J. DYERS, agent

MARRONNAGES.

$25 DE RECOMPENSE. — Sera donnée à la personne ou aux personnes qui arrêteront la nègre Nelly, âgée d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, assez ronflante, qui visage est jaune et mince, et a une blessure sur une de ses paupières. Il était vêtu lorsqu'elle fut absentée, d'une paire de pantalons de casimir et d'un gilet de même étoffe et avait avec elle l'autre habillement au moment de son absence. Il est parti de l'habitation St. James, dans la nuit du 29 du mois dernier. On suppose qu'il est descendu à la ville, parce que l'esquif d'un des voisins a été enlevé la nuit suivante et aussi parce il a coutume de s'engager à bord de quelque bateau. Les Capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi. Amos est très intelligent et a été employé auparavant comme marin à bord des bâtiments côtiers, et tâchera de se faire passer pour libre. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans sa prison de manière à ce qu'on l'amènera à John A. David, No. 103, rue Royale, Nouvelle-Orléans, ou à
7 fev—13,3m. DAVIS & ROBIN ST JAMES.

DESTENU à la garde de la prison de Barnard, en petit maître au nom de DIDIER, se disant appartenir à M. Jacques Pierre, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 28 nov 1838.
0 nov—2P FRANÇOIS GARIC, shérif.

PARFUMERIES. 10 caisses parfumeries, consistant ci-après :

50	Dantraisse Huile de Macassar;		
50	do	Eau de vie de Lavande dible en 1 bte;	
50	do	do	do ambrée, do
50	do	do	do double, en 1 bte;
50	do	do	do ambrée, do,
95	do	Eau de Cologne de Leroy;	
95	do	do	do garantie de Prevost;
100	do	Extrait d'odeurs do	par 2 onces;
100	do	do	do par 1 once;
50	do	do	de Ducros, par 3 onces;
50	do	do	do par 1 once.

A vendre par BROCARD & MORIZE.
31j—15 160, rue de Chartres

RÉCU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 54.

40	barriques vin de Bucheret Montferrand
25	do do do St. Julien Médoc
50	barils vin blanc de bout Sauterne
25	do do do Grave
6	pipes vieille eau de vie de Cognac
45	barils vin de Madère sec
250	caisses vin St. Julien Médoc
120	do do pouillac do
125	do do fruits à l'eau de vie
100	paniers anisette surfine
100	caisses liqueur surfine assorti
40	do Kerchewasser
10	do sardines à l'huile et au beurre
5	do petits pois et de truffe pure,
6	do fraises et reines, conservées en 1/2 bouteilles de Nantes
600	paniers de grignolet d'Angers
100	caisses cordiales assorties, en pots de 1/2 pots de 1/4 pots et pots en verre
100	caisses Cognac en cruchon
10	do absinthe de Suisse
40	do fleurs d'oranger
30	do eau de vie de Dantzick
30	do liqueurs fine en cruchon de porcelaine
30	do fruit sout prune
30	do Marasquin de Zara
8	do de thon mariné à l'huile
100	barriques vins de Marseille
100	caisses vin muscat frontignan.
50	do savon blanc de Marseille
100	paniers d'huile olive plagnole
50	baie jeunes huile olive de piegnole
150	dame jeannes vides
7	malles patisserie assortie
4	caisses eau de Cologne
1	caisse bronze à mouiller
20	paniers bouteilles vides
8	douzaines de grandes corbeilles pour Bellevue

reçu de Philadelphie (Succes qualités de tambourins et aussi des roues de rechange, de pour plantoir.
14 jan B. JUETTE.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 dec—tf WM FURST, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et la ville de la Nlle Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—31 janvier 1839 No. 11,495. James Henry Duckworthy, ses créanciers. La cession des biens du petitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné que les dits créanciers s'assemblent dans l'étude de D. L. McCay, not. public, mardi, 26 février 1839, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, et toute poursuite contre sa personne ou sa propriété sont par le présent arrêté.
Par ordre de la Cour — Bureau du Greffier, 31 janvier 1839. ARMAND PITOT
1 fev—3 greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian juge.—No. 11,455.—T. B. Bona vs. ses créanciers.—T. B. Bona et Co. et ses créanciers et Bona. La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, de créanciers de T.. B Bona, & Co et ceux de Waterman et Bona, il est ordonné que lesdits créanciers aient à s'assembler dans l'étude de C. Pallock, not. pub., lundi 25 février 1839, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable et la société de T. B. Bona & Co. et de Waterman et Bona, et toute poursuite contre la personne et la propriété dudit T. B. Bona est en même temps suspendue. Il est de plus ordonné que R. H. Smith Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette cause.
Par ordre de la Cour
Bureau du greffier, Nlle Orléans 21 jan. 1839.
ARMAND PITOT,
Greffier
22 jan—3

LE soussigné prévient ses amis en particulier et le public en général, qu'ayant été nommé encanteur public, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, il se chargera de la vente des propriétés, des archives, des fonds de magasins, marchés de terre, de la Levée et de l'Esplanade. L'expérience qu'il a dans les affaires, le mettra à même de satisfaire les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance. On trouvera en lui toute l'activité et exactitude qu'on peut désirer.
Son bureau est au No. 84, Louis, No. 37, chez MM. Legendre & Bernaud.
F. DUBERTRAND,
9 fev—6,2p

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—8 Février 1839.—No. 11,980.—James Hilburn vs. ses créanciers.—Sur pétition de la veuve de la pétition et cedule en cette cause. Il est ordonné que les dits créanciers de l'insolvable aient à déduire leur droit le 5 mars prochain 1839, les raisons pour lesquelles ledit insolvable ne serait pas déchargé selon la loi, et que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont par le présent arrêté. Et il est de plus ordonné que Mr. W. M. Wright soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Extrait des minutes.—Bureau du greffier, 8 février 1839
ARMAND PITOT, Greffier.
9 fev—3

LE soussigné ayant reçu une commission de dépositaire et arpenteur des terres des Etats Unis, pour arpenter et marquer les limites de toutes les terres dans quelque partie de la Louisiane, s'offre à en instrument.
Il continuera comme par le passé, toutes les opérations, soit comme arpenteur, ou comme ingénieur. Tels que nivellement, agrandage, plans, dessins, niveaux, profils, calculs d'excavations, levées, le contenu de mure, etc etc., en ville ou à la campagne. Il portera la plus grande propriété dans l'exécution des commandes qui lui seront données, et les prix seront modérés, et les conditions toujours favorables.
FRED WILKINSON.
Bureau no. 59, rue des Magasins, à l'Arcade de Banks. 11 déc—16,3m

PEINTURES.—50 fortheaux vert de chrome très qualité, 70 barils de de Brunswick, 6 pipes huile pure, 1000 livres noir de fumée en paquets de 1/2 1/4 et 1/8, 5 barils tannin, 25 couleurs à l'huile en sacs, à vendre par P. CUSACH,
28 f 99, rue Vieille Levée,

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 6 Leçons.—M. Vignier, Géomètre-Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode stéréotypée pour enseigner à Lire Le Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts par lui plus tard. Les 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, 150, entre les rues Dauphine et Bourgogne, ou rue Ste-Anne, No. 64.
Le Professeur applique la même Méthode stéréotypée à l'enseignement modifié tout de suite à quelque intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Tour, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
27 nov

Leçons en ville

ECRITURE.—Pratiquée et arithmétique, enseignée à l'Académie d'écriture de Delbert, à l'encoignure des rues du Canal et place de l'Echange.
Remarque aux demoiselles.—Un style rapide et difficile, ainsi que les différents styles ornementés, propres aux Albums délicieux.
Remarque aux hommes.—Une écriture expéditive pour l'usage ordinaire de commerce, ainsi qu'un style rapide et élégant pour comptoir.
Les heures de classe sont distribuées de manière à ne point gêner les occupés, et une classe du soir est ouverte pour ceux qui ne peuvent profiter des leçons pendant le jour.
Le nombre des leçons n'est point limité; mais il est de l'intérêt du propriétaire ainsi que du maître de ne point quitter avant qu'il ait acquis une certaine aisée et propre à l'écriture.
Une réduction libérale sera offerte aux familles ainsi qu'aux classes qui auront formé des dames entre elles.
Le maître écrit modérés, le service ne le retiera en rien à aucun restant de la ville. On sera servi avec de l'argenterie comme dans les autres établissements.
Le soussigné reçoit également les commandes pour la ville.
5 fev—8 LECONTE.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME ET CONTRE LE FEU
Nouvelle-Orléans, 6 février.
A UNE assemblée des actionnaires tenue le 4 du courant, les personnes suivantes ont été nommées directeurs pour l'année courante :

MM. Léonard Mathews,	Cumb. D. Williams,
Edward York,	Wm. A. Bend,
John Martin,	G. H. Denton,
H. H. McKeana,	John Minturn,
J. L. Bogert,	Wm. M. Beal,
C. Adams, Jr.	Charles Gardiner,
Wm. F. Thompson,	P. O. Sorbé,
Jas. J. Hanna.	

Et à une assemblée des directeurs tenue le 6 du courant Léonard Mathews, Esq. a été unanimement réélu président
GEO. E. RICHARDSON,
Secrétaire.

BANQUE DE CARROLLTON,
Nouvelle-Orléans, 4 février, 1839.
DANS une élection tenue le 7 janvier dernier pour les directeurs de cette institution, les suivans ont été élus, savoir :

D. F. Burthe,	E. Hallard,
S. Millaudon,	G. W. Campbell,
J. Kohn,	U. Bouligny, jr.
A. Baudoin,	N. Burthe,
G. C. Duncan,	P. Fiorelli,
H. Brown,	H. Beale.

Et à la réunion tenue aujourd'hui, D. F. Burthe a été élu président à l'unanimité.
6 fev JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS.—Les souscripteurs à la carte de l'univers et des Etats Unis, de Mitchell, sont priés de venir les recevoir, à la salle de nouvelles de la Bourse St. Louis.
On a aussi besoin d'un jeune homme.
8 fev. JAMES FITZPATRICK, agent.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 7 fev. 1839.
TRAITES sur l'Angleterre, France et New-York à vendre A. BAUDOIN, caissier. 8 fev

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 8 février 1839.
Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.
8 fev A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—7 Février 1839.—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
8 fev G. O. HALL, caissier.

Je préviens le public que Mr. J. Lérithe, n'étant plus commis chez moi depuis le 31 Janvier dernier, et lui ai retiré ma procuration dont il fesait usage pendant mon absence. 8 fev—15 F. VOIZIN.

ENCOREUN GROBLOT.—Vendu à la Grande de Loterie d'Etat—Nos. 4, 39, 37, le prix capital de la Grande Loterie d'Etat, classe No. 8, de $18,000 ! très bien, a été vendu à Mr. J. N. Cordova, un négociant de cette ville. Le billet fut vendu au moment où l'on commençait à tirer la lotterie, et il a été payé ce matin sur présentation. 8 DAVIS & Co,
1 fev 16, rue de Chartres. Directeur.

A VENDRE pour cause de départ.—Un magasin de marchandises sèches, très bien situé sur la levée entre le rail-road et l'Esplanade.
81 il n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 15 de mars, il sera vendu à l'encan.
S'adresser sur les lieux. 5 fev—15

AUX PLANTEURS.—*Les soussignés* offrent en vente moulins à main, dits à égrenoir, de Mulfier, ainsi que des couteaux à ébrancher et couper la paille, et toute variété d'autres instruments aratoires graines de jardin et de champ, livres et d'agriculture, arbres fruitiers et d'ornement. Des Catalogues contenant la description et les prix de chaque article sont fournis par les soussignés on par
HALL & BROWN.
Qui sont leurs agents, à eux qui désirent acheter.
ROBERT SINCLAIR & Co.
Vendeurs de graines et manufacturiers,
9 fev Baltimore.

MR. THEODORE VOIZIN, vient de recevoir par la navire la Caroline, plusieurs caisses de bras un matras fond pace, une caisse de gants de peau, dos en bruges et schalls filet. En débarquant en ce matin, 10 caisses de Jaconas et de Mousselines françaises en petits dessins nouveaux; une caisse d'indiennes brasses, rayées, &c. mouseselines et linons fil à bas, quantité de schalls, rubans, chemises de couleur, tuyaux, bonnets de femme etc. etc. Il reçoit par mêmes arrivages, des assortimens de broderies en plusieurs qualité et en articles courans. Ces articles dont la fabrication est soignée par ses associés, MM. J. Lourrier & co. rue de Clery, No. 23, à Paris, sont vendus ici à des prix fort avantageux.
Encoignure Royale et St-Louis.

1500 Barx de Café vert, prime de la Havane, en débarquement d'un bateau Minerve et Gabriolet, de la Havane, à vendre par
J. NORET & Co.
17, rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

PAR BACH & CAHOON.
IL sera vendu Mardi 19 février 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
TROIS LOTS DE TERRE DE VALEUR, situés dans la rue du Camp, entre les rues Girod et Julie, près de la demeure de M. Henry Lockett. Ces lots sont entourés par les plus belles bâtisses de la seconde municipalité, et augmentent tous les jours en valeur. On peut voir le plan maintenant à la Bourse.
Conditions.—Un cinquième comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement, en vue de non paiement les billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sauf que ce droit puisse assurer les acquéreurs à en retarder le paiement.
Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs devant Charles Boudousquié notaire public.
16 jan—1m,16,19,23,26,f,13,16f

PAR T. MOSBY ET GARIDEL.—Mercredi 6 de Mars prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, pour compte de la succession de feu David Rees, de la paroisse St. Martin et par ordre de la direction de l'association consolidée.
33 Actions de la dite institution de $500 chaque.
Conditions—Comptant. 6fev

PAR J. BLACHE.
IL sera vendu mardi, 12 mars prochain, à midi, à la Bourse, rue St. Louis, entre Chartres et Royale,
34 actions de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane de 6500 chaque, appartenant à la succession de feu Joseph Labiche, de la paroisse St. Jacques, Attakapas, et vendu par ordre de la direction de la dite institution.
Conditions. comptant. 11 fév—30

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St.-Louis, No. 12.
IL sera vendu Vendredi 15 février courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à la salle des ventes accoutumées, pour le compte et risque de Mess. Louise F. Lioutaud, qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication, qui lui a été faite le 29 décembre 1838.
La négresse FANNY, âgée d'environ 30 ans, née sous esclave dans le pays, avec ses deux enfans, Lina, de 7 ans et Rosalie 4 ans. Fanny est excellente domestique et repasseuse, et reconnue bonne domestique de maison, garantie des vices et maladies prouvés par la loi. Le vendeur croit devoir déclarer que l'esclave Fanny s'est absentée une fois.
Conditions.—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets datés du 3 Novembre 1838 endossés à satisfaction, garantis hypothéqués jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente jardeinant Joseph Cuvillier, not. pub.
PAR A. D. DORIOCOURT & DIDION.
Pour cloture dissolution de société.
SAMEDI le 16 février 1839, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu, le contenu du magasin de meubles, situé rue Ste-Anne entre Chartres et Royale, consistant en armoires allemandes, en acajou, canapés, lits, chaises, tables, &c. Le tout neuf et bien conditionnés.
Conditions—Jusqu'à $100 comptant; audessus de $100, 60 jours; au dessus de $300, 90 jours, pour billets endossés à satisfaction.
N B. On vendra les meubles à l'amiable jusqu'au jour de la vente. 1er fev—3

A vendre par Benjamin Lacoste, rue Royale, no. 108, en débarquement du navire Marmora du Havre, un assortiment complet de marchandises d'été, tels que guingans, jaconats, ombrelles, perspectives, barèges et autres laines en coton, soie et fil à dentelles pour homme, femme et enfant, mantille, schals, gants coton et soie, gants à filet unis et brodés, gants de coton, fil d'Ecosse et soie, pour bonnet et femme, écharpes, voiles en filet et large, rubans taffetas et satin depuis no 1 jusà no. 22, cordons de sureté, rubans de velour de toutes les largeurs, mouchoirs de poche en batiste et autres, chemises montées pour enfant, coiffes en mousseline et batiste brodés, satins, gros de Naples et serge, nanterons noirs et de couleur, cuntilles blanches, couleur, et bleu imitation cotonnade du pays, mouchoirs batiste unis et brodés, cravates à la Malin, italienne et autres, mouchoir madras et dénindé, shals de crêpons et barnouni en 6/4, 7/4 et 6/4, crep fin et ordinaire, batiste en pièces pour taffetas et tannade légère en nouveaux de Meiner, rubans de fil non assortis, bataka vernis à la Bergaboon, plumeroux, auciusons de Lion etc., en magasin toujours un assortiment de vins de Bordeaux des meilleures crus.
11 jan—3

NOUVEAU RESTAURANT.—Le soussigné annonce au public qu'il a ouvert son restaurant du Théâtre d'Orléans, à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, où il espère par ses soins et son zèle mériter le patronage du public.
Les prix seront modérés, le service ne le cédera en rien à aucun restaurant de la ville. On sera servi avec de l'argenterie comme dans les autres établissements.
Le soussigné reçoit également les commandes pour la ville.
5 fev—8 LECONTE.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME ET CONTRE LE FEU
Nouvelle-Orléans, 6 février.
A UNE assemblée des actionnaires tenue le 4 du courant, les personnes suivantes ont été nommées directeurs pour l'année courante :

MM. Léonard Mathews,	Cumb. D. Williams,
Edward York,	Wm. A. Bend,
John Martin,	G. H. Denton,
H. H. McKeana,	John Minturn,
J. L. Bogert,	Wm. M. Beal,
C. Adams, Jr.	Charles Gardiner,
Wm. F. Thompson,	P. O. Sorbé,
Jas. J. Hanna.	

Et à une assemblée des directeurs tenue le 6 du courant Léonard Mathews, Esq. a été unanimement réélu président
GEO. E. RICHARDSON,
Secrétaire.

BANQUE DE CARROLLTON,
Nouvelle-Orléans, 4 février, 1839.
DANS une élection tenue le 7 janvier dernier pour les directeurs de cette institution, les suivans ont été élus, savoir :

D. F. Burthe,	E. Hallard,
S. Millaudon,	G. W. Campbell,
J. Kohn,	U. Bouligny, jr.
A. Baudoin,	N. Burthe,
G. C. Duncan,	P. Fiorelli,
H. Brown,	H. Beale.

Et à la réunion tenue aujourd'hui, D. F. Burthe a été élu président à l'unanimité.
6 fev JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS.—Les souscripteurs à la carte de l'univers et des Etats Unis, de Mitchell, sont priés de venir les recevoir, à la salle de nouvelles de la Bourse St. Louis.
On a aussi besoin d'un jeune homme.
8 fev. JAMES FITZPATRICK, agent.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 7 fev. 1839.
TRAITES sur l'Angleterre, France et New-York à vendre A. BAUDOIN, caissier. 8 fev

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 8 février 1839.
Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.
8 fev A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—7 Février 1839.—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
8 fev G. O. HALL, caissier.

Je préviens le public que Mr. J. Lérithe, n'étant plus commis chez moi depuis le 31 Janvier dernier, et lui ai retiré ma procuration dont il fesait usage pendant mon absence. 8 fev—15 F. VOIZIN.

ENCOREUN GROBLOT.—Vendu à la Grande de Loterie d'Etat—Nos. 4, 39, 37, le prix capital de la Grande Loterie d'Etat, classe No. 8, de $18,000 ! très bien, a été vendu à Mr. J. N. Cordova, un négociant de cette ville. Le billet fut vendu au moment où l'on commençait à tirer la lotterie, et il a été payé ce matin sur présentation. 8 DAVIS & Co,
1 fev 16, rue de Chartres. Directeur.

A VENDRE pour cause de départ.—Un magasin de marchandises sèches, très bien situé sur la levée entre le rail-road et l'Esplanade.
81 il n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 15 de mars, il sera vendu à l'encan.
S'adresser sur les lieux. 5 fev—15

AUX PLANTEURS.—*Les soussignés* offrent en vente moulins à main, dits à égrenoir, de Mulfier, ainsi que des couteaux à ébrancher et couper la paille, et toute variété d'autres instruments aratoires graines de jardin et de champ, livres et d'agriculture, arbres fruitiers et d'ornement. Des Catalogues contenant la description et les prix de chaque article sont fournis par les soussignés on par
HALL & BROWN.
Qui sont leurs agents, à eux qui désirent acheter.
ROBERT SINCLAIR & Co.
Vendeurs de graines et manufacturiers,
9 fev Baltimore.

MR. THEODORE VOIZIN, vient de recevoir par la navire la Caroline, plusieurs caisses de bras un matras fond pace, une caisse de gants de peau, dos en bruges et schalls filet. En débarquant en ce matin, 10 caisses de Jaconas et de Mousselines françaises en petits dessins nouveaux; une caisse d'indiennes brasses, rayées, &c. mouseselines et linons fil à bas, quantité de schalls, rubans, chemises de couleur, tuyaux, bonnets de femme etc. etc. Il reçoit par mêmes arrivages, des assortimens de broderies en plusieurs qualité et en articles courans. Ces articles dont la fabrication est soignée par ses associés, MM. J. Lourrier & co. rue de Clery, No. 23, à Paris, sont vendus ici à des prix fort avantageux.
Encoignure Royale et St-Louis.

1500 Barx de Café vert, prime de la Havane, en débarquement d'un bateau Minerve et Gabriolet, de la Havane, à vendre par
J. NORET & Co.
17, rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Vente de Meubles à l'Encan.
IL sera vendu, mardi prochain, 19 du courant, à dix heures de A.M., en magasin, No. 29, rue de Camp entre les rues Commune et Gravier.
Un assortiment d'Egant et beau, de meubles du New York, d'importations récentes et vendu pour cause de départ. Aussi, plusieurs pièces de tentes.
Conditions comptant.—Pour plus amples détails voyez les affiches.
14 f

PAR BUTLLET ET FAURES.
Propriétés de grande valeur.
IL sera vendu Mardi prochain 19 du courant à la Bourse de la Cité rue St. Louis
DEUX MAISONS de Matre 3 étages, avec cuisines et dépendances, situées rue Claude ou Anne et Dauphine en face de la rue Madison. Chaque maison se trouve sur un terrain de 30 pieds de face à la rue Claude sur 120 pieds de profondeur le tout assuré française.
Il y a dans chacune 6 chambres en beau marbre d'Italie, grande porte cochère etc. En outre il y a 169 actions de la Banque de l'Union sur chaque maison sont payé et qui seront vendues avec. Chaque maison vendue séparément, ces propriétés viennent d'être reparées à neuf.
Les conditions seront très libérales et seront annoncées au moment de la vente. 14 fev

PAR P. E. TRICOU.
Lavera vendu le Mardi 19 février, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
DEUX MAISONS de Matre 3 étages, avec cuisines et dépendances, situées rue Claude ou Anne et Dauphine en face de la rue Madison. Chaque maison se trouve sur un terrain de 30 pieds de face à la rue Claude sur 120 pieds de profondeur le tout assuré française.
Il y a dans chacune 6 chambres en beau marbre d'Italie, grande porte cochère etc. En outre il y a 169 actions de la Banque de l'Union sur chaque maison sont payé et qui seront vendues avec. Chaque maison se trouve